

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 38 (1958)
Heft: 3

Artikel: La circonscription de la Chambre de commerce suisse en France :
"région nord"
Autor: Suter, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886420>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

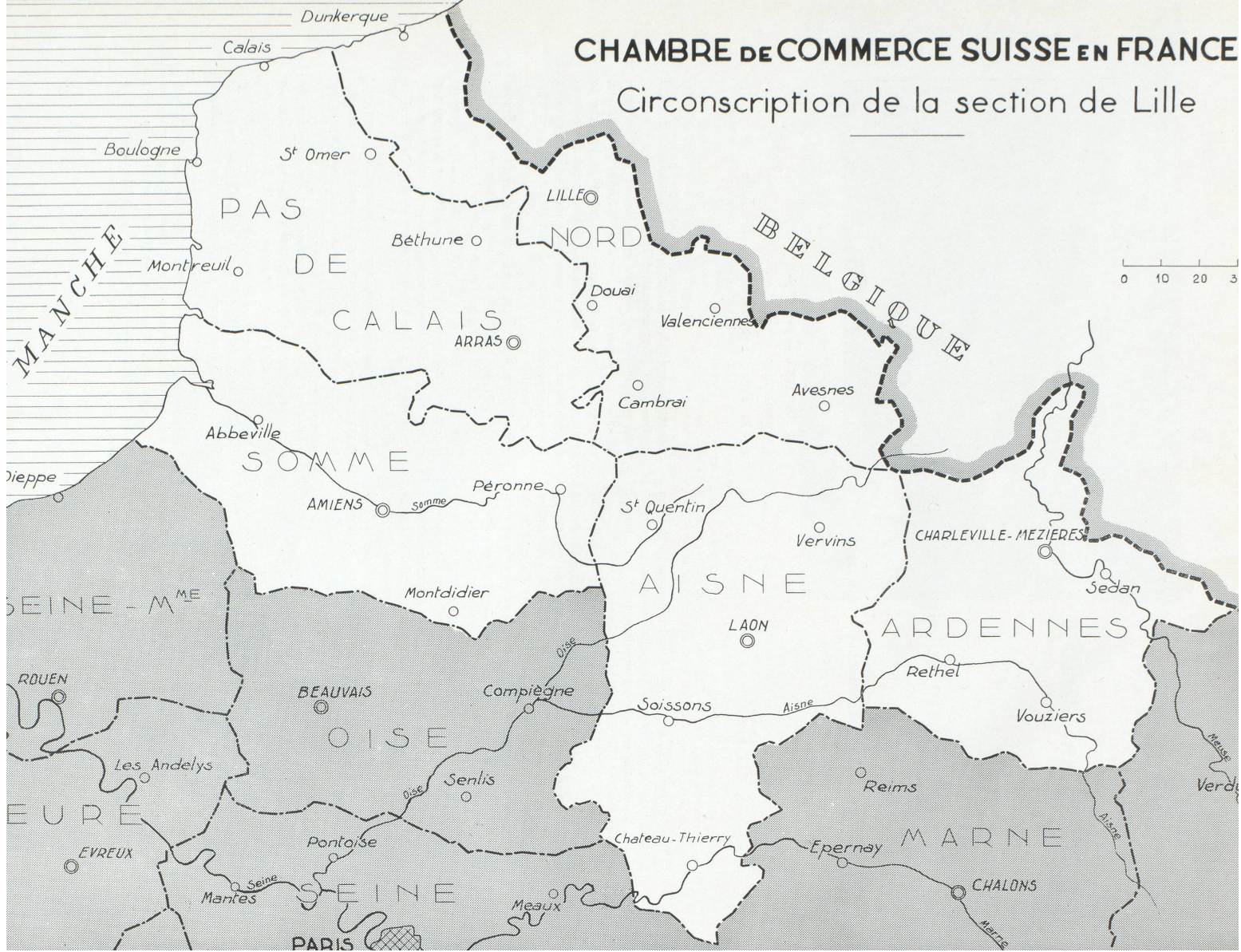
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Circonscription de la section de Lille



La circonscription de la Chambre de Commerce Suisse en France

“ RÉGION NORD ”

par Michel Suter, Secrétaire de la Section de Lille

C'est un Comité d'initiative composé de quelques Suisses habitant Paris qui, en 1916, a lancé pour la première fois l'idée de créer une Chambre de Commerce Suisse en France dans le but de protéger et de développer harmonieusement les relations économiques entre les deux pays.

Les statuts ne furent toutefois discutés et adoptés que dans une réunion du 25 juillet 1918, c'est-à-dire avant la fin de la guerre. La feuille de présence, lors de l'Assemblée Générale Constitutive du 16 novembre 1918, fut signée par 77 personnes pour un nombre de 101 adhésions recueillies à ce jour.

Le rapide accroissement des Membres de la C. C. S. F. détermina son Conseil d'administration à créer diverses sections locales dans les régions françaises où les échanges avec la Suisse étaient les plus intenses.

C'est ainsi que la section de Lille a vu le jour en 1938, avec 19 Membres inscrits lors de la constitution.

Elle s'étendait alors aux départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne, le département des Ardennes ne devant être rattaché à la Section qu'en 1950.

Première manifestation de son activité, le numéro de janvier 1939 de la *Revue économique franco-suisse* fut consacré aux rapports existant entre ces régions et la Suisse.

A l'activité réjouissante de la Section pendant les premiers mois de 1939 devait bientôt succéder une situation difficile du fait de la guerre.

La deuxième Assemblée générale eut lieu néanmoins en février 1940. Le rapport sur l'exercice 1939 retraça l'activité déployée au cours de cette année et le Président fit ressortir alors qu'il était « nécessaire de déployer de nouveaux efforts, même et surtout, dans les circonstances actuelles ».

Par suite du départ de la région de la plupart des membres du Comité, celui-ci ne put se réunir avant 1944, et encore sous la forme d'un Comité provisoire.

Ce n'est qu'en 1945, avec la Paix retrouvée, que la Section put véritablement reprendre ses activités.

Le 1^{er} octobre, l'ouverture de notre secrétariat mettait fin à la constante préoccupation du Comité de tenir à la

disposition des Membres de la Section un centre de renseignements plus spécialement adapté aux problèmes régionaux.

Comment la Section allait-elle évoluer de 1945 à nos jours, quelles furent ses principales préoccupations et à quelles difficultés dut-elle faire face?

En premier lieu, nous ne pouvons que nous féliciter de voir combien se sont resserrées au cours des années les relations que nous entretenons avec les Chambres de Commerce, les Fédérations ou Syndicats professionnels et les divers organismes dont l'action s'étend sur notre circonscription.

D'autre part, nos rapports avec notre représentation consulaire ont toujours été des plus étroits. Il est peu de séances de Comité auxquelles notre Consul n'a tenu à assister; à maintes reprises, il a appuyé nos initiatives de son autorité, enrichi notre travail de ses conseils.

Rappelons également que chaque année notre secrétariat organise un certain nombre de manifestations : séances de projections, expositions d'affiches, visites des ports de Dunkerque, Boulogne, conférences, déjeuners-conférences, pour n'en citer que quelques-unes.

Enfin, s'il n'est guère possible dans un organisme comme le nôtre de séparer l'activité de notre Direction générale de Paris de celle de nos sections, force est de constater que de tels centres de province par leur vitalité, leur parfaite adaptation aux conditions et aux besoins de leur région respective, contribuent largement à la réalisation des buts que poursuit notre Compagnie.

Il serait trop long d'énumérer les innombrables occasions où les avis, les enquêtes et les démarches des sections ont profité à l'activité et à la solution des problèmes sur lesquels notre Direction générale s'est penchée.

Est-il nécessaire de rappeler que l'importation en France de produits suisses a souvent connu au cours de ces dernières années de sérieuses vicissitudes?

Notre Compagnie a toujours cherché à aplanir ces difficultés en intervenant auprès des autorités françaises et suisses.

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

SIÈGE SOCIAL : 16, AVENUE DE L'OPÉRA, PARIS (1^{ER})

Téléphone : OPÉRA 15-80

Adr. Tél. : COMMERSUIS-PARIS 111

Chèques Postaux Paris 32-44 Lausanne 11.1072

SECTION DE LYON

6, Quai du Général Sarrail

TÉLÉPHONE : LALANDE 06-70

SECTION DE MARSEILLE

7, Rue d'Arcole

TÉLÉPHONE : DRAGON 72-06

GP/RB

Paris, le 12 décembre 1938.

A nos Membres et Amis du Nord de la France

Constitution d'une Section de notre Compagnie à Lille :

Messieurs,

Sur l'heureuse initiative de M. Fred HUBER, notre très dévoué et actif Consul de Suisse à Lille, et en raison des liens économiques particulièrement étroits entre votre région et la Suisse, notre Conseil d'Administration, en plein accord avec M. Walter STUCKI, Ministre de Suisse en France et Président d'Honneur de notre Compagnie, a décidé de créer à Lille une Section de notre Chambre de Commerce à l'image de celles qui existent déjà à Lyon et à Marseille.

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Constitutive qui aura lieu le

Mercredi 21 décembre 1938, à 18 h.30 précises

au Consulat de Suisse à Lille, 22 rue de Tournai (place de la Gare).

Son action efficace qui se développe aussi bien dans le domaine commercial, financier, que juridique ou social, s'appuie sur les expériences faites quotidiennement par ses services et ses secrétariats de sections dans la défense des intérêts de ses Membres. Elle fait connaître aux autorités fédérales leurs vœux ou doléances et collabore ainsi d'une façon particulièrement utile à l'élaboration des accords commerciaux entre les deux pays.

A côté de ces problèmes généraux nous avons à résoudre chaque jour de nombreux cas particuliers et peut-être qu'en lisant ces lignes certains lecteurs se posent la question :

« QUEL SERVICE POUVONS-NOUS VOUS DEMANDER? »

Étant donné leur diversité et bien souvent leur complexité, il nous est malheureusement impossible, dans le cadre nécessairement restreint de cet aperçu, de décrire ici les

différents services auxquels nos membres peuvent faire appel.

Afin de faire mieux connaître toute l'aide que nous pouvons vous apporter, nous nous ferons un plaisir d'adresser à tous ceux qui nous en exprimeront le désir, une documentation très complète sur l'ensemble de nos activités.

Nous sommes persuadés que nos membres y découvriront peut-être certains services qu'ils n'ont pas encore songé à nous demander et que nous serons heureux de leur rendre.

Quant aux personnes qui ne feraient pas encore partie de notre Compagnie, il les intéressera sans doute d'apprendre comment nous agissons en vue d'aider les exportateurs et les importateurs français et suisses.

D'autres problèmes se posent-ils à vous?

Nous rappellerons à tous nos lecteurs, en guise de conclusion : « Quelle que soit la question qui vous préoccupe sur le plan des échanges franco-suisse, consultez-nous : nous pouvons sûrement vous aider. »

Michel SUTER